



Cigarette dans l'enseignement

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 3 octobre 2007

Est-il punissable par la loi de fumer une cigarette lorsqu'on les cours sont terminés et en dehors de l'établissement, de l'autre coté de la route ?

Réponse :

La loi Évin ne s'applique pas dans ce type de cas